

LAURENT FABIUS

Président du Conseil constitutionnel, ancien Premier ministre français

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis très heureux d'être ici. J'aurais aimé vous dire des choses d'un optimisme magnifique, mais comme le sujet proposé concerne l'environnement, mon propos sera nécessairement plus nuancé. Comme vient de le dire notre Président, il y a de ça quelques années, le Président de la République de l'époque m'a demandé de préparer la COP 21, ce qui devait devenir l'accord de Paris. A l'époque, je veux en faire confession, je n'étais pas du tout un spécialiste de l'environnement. Je m'intéressais à ces sujets, mais je les connaissais peu. Mais voilà, en 2013, le Président de la République m'a dit : « Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, vous allez déposer notre candidature pour une conférence qui aura lieu deux ans plus tard, en 2015, à Paris, et je vous demande de préparer cette négociation, de la mener à bien et de la présider ». Je suis donc allé, en ministre obéissant, à l'époque en Pologne, et la France a été choisie pour abriter la future conférence de Paris. Je dois dire que ce choix a été facilité par le fait que nous étions les seuls candidats. J'ai gardé à l'esprit les deux mots identiques que tous les participants à cette conférence d'alors étaient venus me dire lorsque la France avait été élue par acclamation : « *Mr. Fabius, good luck* », et je voyais, dans leur œil, un certain doute. Puis nous nous sommes mis au travail, et finalement, nous avons réussi ce premier accord mondial sur le climat. Une fois qu'on a pénétré dans ce domaine, ce que certains d'entre vous ont fait, il est difficile de s'en déprendre tellement le sujet est important. Je voudrais vous en dire quelques mots ce soir.

Partons de l'existant, ou en tout cas, de ce qui est contenu dans un certain nombre de rapports qui sont incontestés, et qui viennent d'être publiés. Je prendrai à dessein les rapports de cette année. Vous avez un rapport publié aux Etats-Unis, qui identifie les dix risques principaux pour le monde, dans les dix ans qui viennent. Et parmi les cinq premiers risques, quatre portent sur les sujets environnementaux. Le cinquième porte sur le développement des armes nucléaires.

Vous avez un autre rapport qui a été publié également cette année, toujours aux Etats-Unis, et qui porte sur la biodiversité. Et ce rapport nous dit, preuves à l'appui, rapports scientifiques incontestés, que déjà des millions et des millions d'espèces ont disparu. Le chiffre de 66 millions est cité dans le rapport. Il n'y a quasiment pas de précédent, sauf il y a très, très longtemps, au moment où l'on a connu l'extinction des dinosaures. Il y a un troisième rapport qui va sortir, qui émane de cette institution très importante qui s'appelle l'Agence internationale de l'énergie, qui montre que, alors qu'en 2015 et 2016, les émissions de gaz carbonique responsables de la détérioration du climat s'étaient stabilisées, en 2017, et à nouveau en 2018, ces émissions sont reparties à la hausse. Et enfin, vous avez un dernier rapport que certains d'entre vous ont peut-être lu dans son résumé, qui a été publié au début du mois d'octobre par une institution qui s'appelle le GIEC (IPCC en anglais) qui examine, puisque nous l'avons demandé au moment de la conférence de Paris, quelles sont les conditions de réalisation d'une augmentation de la température de 1,5 °C. Ce rapport a été établi par des scientifiques, à partir de la consultation de 6 000 études, et nous apprend des choses, là aussi désormais incontestées. D'abord, 1,5 °C. Nous avons déjà fait 1 °C, et il reste donc 0,5°C. Beaucoup pensaient que nous pourrions arriver à 1,5°C à la fin du siècle, mais le rapport dit que ça sera plutôt en 2030. Ensuite, le rapport explique que même à 1,5 °C, ce qui n'est pas du tout la pente actuelle, la situation serait extraordinairement difficile dans toute une série de secteurs. Ce rapport dit aussi qu'il y a une grande différence entre 1,5°C et 2°C, qui est l'objectif principal défini par la Conférence de Paris. Il prend un exemple qui vous saisira. Il dit qu'entre 1,5°C et 2°C, le niveau d'élévation des mers ne sera pas le même, parce que si c'est 2°C et non 1,5°C, les mers vont s'élever de 10 centimètres de plus. Vous voyez ce que ça donne pour une ville comme Venise ! Le rapport décrit toute une série de prévisions très, très négatives, et il dit en même temps, que nous ne sommes pas condamnés à ça, et que, ça, c'est le côté positif, si nous prenons des décisions fortes, nous pouvons endiguer cette évolution. Et il dit, en bon français, "*Unprecedented risks lead to unprecedented steps.*" Quelles peuvent être ces mesures ? Etant observé que plus on travaille sur les questions d'environnement, plus on s'aperçoit que tout est lié.

Il y a trois grands sujets : le sujet du climat, le sujet de la biodiversité, et le sujet des pollutions. Mais on s'aperçoit, dès qu'on réfléchit un peu, que tout cela est dialectique, et que par exemple, une élévation des températures a un

effet dramatique sur la biodiversité, et qu'à son tour, la biodiversité, si elle diminue, a un effet dramatique sur l'élévation de la température. Bref, il faut avoir une vision, comme disent les spécialistes, holistique de ces sujets. Le rapport du GIEC nous dit, de même que les risques sont globaux, extrêmement forts, que si l'on veut lutter contre, il faut que tous les acteurs soient convaincus et agissent. Ça veut dire quoi « tous les acteurs » ? Je ne vais pas les passer tous en revue, mais le premier acteur, ce sont les citoyens qui, dans leur vie quotidienne, doivent être informés de ce qu'ils peuvent faire pour essayer de protéger l'environnement, notamment de lutter contre l'élévation des températures. On peut faire des choses qui apparaissent modestes, dans l'appartement qu'on aménage, dans les transports qu'on opère, etc. Mais cela compte beaucoup. Puis les citoyens, ce qui est le cas dans beaucoup de pays, ont un bulletin de vote libre qui peut aller et doit aller dans un certain sens.

Si vous ne voulez retenir qu'une seule chose, retenez que la menace environnementale et climatique n'est pas du même ordre que les autres. Les décisions ou les conférences qui ont lieu à ce sujet ne sont donc pas du même ordre. Si dans un autre domaine, vous poursuivez un but et que vous échouez à l'obtenir, vous pouvez recommencer deux ans plus tard, trois ans plus tard, cinq ans plus tard. Tandis que, notamment en matière climatique, si des décisions ne sont pas prises extrêmement rapidement, le gaz carbonique continue de partir dans l'atmosphère, et au bout d'un certain temps, c'est irréversible, parce que, lui, ne disparaît pas, il reste des années, voire des siècles. C'est donc une course de vitesse entre les actions qu'on peut avoir et les objectifs qu'on doit poursuivre. Les citoyens, sont les premiers acteurs à qui il faut parler, et il faut leur expliquer ce qu'ils peuvent faire. Ce n'est pas très facile. Et chaque responsable, me semble-t-il, doit se poser la question : « Qu'est-ce que je peux faire pour aller dans le bon sens ? »

Le rapport du GIEC nous indique, et là aussi, c'est une idée que je souhaiterais vous voir conserver, qu'il faut faire beaucoup plus pour la recherche et le développement technologique, car c'est incontestablement un moyen innovant pour essayer d'atteindre des objectifs qui sont sinon inaccessibles. J'ai parlé tout à l'heure de 1,5°C ou 2°C d'augmentation, or aujourd'hui, sur la ligne actuelle, nous sommes plutôt à 3°C, voire 4°C. Et 3°C ou 4°C, ça ne veut pas dire que dans une ville froide, on va devenir la Côte d'Azur. Ça veut dire une élévation des mers, ça veut dire des sécheresses partout, extrémisation des phénomènes, des typhons. Des mouvements migratoires qui, comparés à ceux d'aujourd'hui sont une plaisanterie. Et ça veut dire en fin de compte, la question des conflits et de la paix et de la guerre. C'est ça qui est en débat.

J'ajouterai le droit, parce qu'il est à la fois le reflet d'une certaine situation, et qu'il peut aider à une certaine situation. C'est la raison pour laquelle, avec d'autres juristes, j'ai pris l'initiative, qui maintenant est relayée aux Nations unies, qui ont émis un premier vote sur ce point, de proposer un Pacte mondial pour l'environnement, *Global Pact for the Environment* qui est, dans un même texte, un traité de droit international, à la fois ambitieux et réaliste, sinon, ça ne serait pas possible, qui va reprendre tous les droits et tous les devoirs en matière d'environnement, à la fois pour les particuliers, pour les entreprises et les Etats. C'est un travail qui est actuellement sous instruction de l'ONU. Un premier vote a été émis, très favorable d'ailleurs, par 143 voix contre 5 (Etats-Unis, Russie, Syrie, Turquie et Philippines). Les 143 autres, on peut les imaginer. Maintenant, on va entrer dans la négociation pour essayer de bâtir un texte qui, bien sûr, devra être réaliste, mais qui permettrait d'avoir un appui juridique solide par rapport à des secteurs environnementaux qui sont plutôt faits de conventions qui n'ont souvent pas de valeur contraignante, et qui sont uniquement sectorielles, avec des trous très importants. Les citoyens, les acteurs économiques, les cités, les gouvernements, le droit, la recherche et le développement, voilà toute une série d'acteurs qui doivent avancer en même temps, si on veut endiguer ce qui sinon est un mur qui se présente devant nous.

Du même coup, on me demande souvent si je suis optimiste ou pessimiste. Ce que je réponds, c'est que je suis à la fois inquiet et très volontariste. Nous sommes, pour reprendre une expression qui a souvent été utilisée, la première génération à connaître la réalité, et la dernière à pouvoir agir. Après, ce sera trop tard. Il y a devant nous, trois, quatre échéances dans les deux, trois ans qui viennent, qui peuvent nous permettre, si nous arrivons à opérer le rassemblement nécessaire, de prendre les bonnes décisions qui sont en même temps évidemment très impactantes. D'abord, dans quelques semaines, une COP, une conférence des parties, aura lieu en Pologne. Elle doit définir ce que les Anglais appellent un *rulebook*, c'est-à-dire un élément de traduction concrète de ce que nous avons fait à Paris. Paris, c'était 29 articles et 140 paragraphes de décision, mais il y a toute une série de mesures pratiques,

techniques à opérer, et théoriquement, c'est la tache de cette COP 24 qui aura lieu début décembre, et dont nous verrons si elle envoie un nouveau souffle, comme c'est souhaitable, ou pas.

Ensuite, nous aurons l'année prochaine (c'est une initiative très opportune) un sommet du Secrétaire général des Nations-unies au mois de septembre à New York, où il sera demandé à tous les pays de fournir de nouvelles contributions, c'est-à-dire des engagements qu'ils prennent pour ce qu'ils vont faire dans le futur, car les engagements actuels d'une part ne sont pas respectés, et d'autre part, ne permettent pas d'aller vers les 1,5 ou 2°C. Le Secrétaire général des Nations unies a donc pris l'initiative, et il a eu raison, de demander à tous les pays de reformuler leurs propositions l'année prochaine. On verra donc, devant cette instance unilatérale, ce qu'ils font.

Enfin, il va y avoir deux autres initiatives, toujours dans la fourchette 2019-2020. L'une est une très importante conférence qui va avoir lieu à Pékin, en Chine, sur la biodiversité, et je vous ai dit que tout était lié, donc nous travaillons pour essayer que ce soit un succès. Et puis possiblement, la conférence internationale qui verrait, j'emploie le conditionnel, l'adoption de ce Pacte mondial pour l'environnement qui donnerait une assise juridique à tous nos efforts. Beaucoup d'autres initiatives sont prises et sont excellentes dans tous les pays, mais ces quatre-là sont particulièrement sensibles, et pourraient permettre d'avancer.

Voilà quelques éléments que je voulais vous présenter. Ne croyez pas, parce que je parle d'une façon détendue, que je sois moins passionné que d'autres sur ces sujets. Je pense que ce n'est pas parce qu'on a chevillé au cœur et au corps l'idée qu'il faut absolument bouger que pour autant, il faille, sur les estrades, se transformer en tribun. J'ai étudié très attentivement ces questions, comme je vous l'ai dit. *A priori*, je n'avais pas de parti pris. J'ai lu, j'ai discuté avec beaucoup de gens, j'ai rencontré tous les responsables dans le monde qui connaissent ces sujets, et je me suis forgé une opinion qui est, autant que possible, objective. Je considère que les questions environnementales, et singulièrement la question climatique, sont devenues l'un des deux ou trois sujets majeurs dans le monde. Il y a une évolution philosophique derrière tout cela, et la France a une part de responsabilité. Je m'explique. Pendant des centaines d'années, en Occident (et notre Président nous parle souvent de la vision occidentale) on a considéré, pour prendre la formule du philosophe Descartes, que l'homme était maître et possesseur de la nature. Et le développement économique s'est fait sur la base de cela. D'ailleurs, le mot même « environnement » traduit cette conception, comme si l'homme était au centre, et puis l'environnement était autour, et un petit peu marginal, voire latéral, ce qui n'était pas vrai dans d'autres civilisations. Et aujourd'hui, on s'aperçoit que si, bien sûr, l'homme reste un élément tout à fait privilégié, sophistiqué, c'est un élément de la nature parmi d'autres, et qu'il faut à la fois définir les droits de l'Homme par rapport à la nature, et des devoirs par rapport à la nature. Quand on regarde l'évolution des décisions des tribunaux, il y a des décisions désormais internationales qui accordent la personnalité juridique à des fleuves, des forêts, etc. C'est donc un basculement philosophique.

Sans aller jusque-là, je crois qu'il faut bien comprendre qu'on est entré, de ce point de vue-là, dans une nouvelle ère. Dans un livre magnifique qui s'appelle « Tristes Tropiques » le grand sociologue français Lévi-Strauss dit à un moment : « *Le monde a commencé sans l'homme, et il n'est pas impossible qu'il se poursuive sans lui* ». Je reconnais que ce n'est pas une vision très optimiste, mais j'opposerai Hölderlin à Lévi-Strauss, et ce sera mon dernier mot. Le grand poète dit : « *Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve* ». Ça dépend de nous tous. Merci beaucoup.